



Article
scientifique

Compte rendu de
livre

2022

Published
version

Open
Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

Recension : Où suis-je ? Bruno Latour, le Nouveau Régime Climatique et
le droit

Bernard, Frédéric

How to cite

BERNARD, Frédéric. Recension : Où suis-je ? Bruno Latour, le Nouveau Régime Climatique et le droit.
In: Jusletter, 2022, n° 27 juin. doi: 10.38023/040686b2-1b74-43f1-94f6-ff457abb84c1

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:161862>

Publication DOI: [10.38023/040686b2-1b74-43f1-94f6-ff457abb84c1](https://doi.org/10.38023/040686b2-1b74-43f1-94f6-ff457abb84c1)

Frédéric Bernard

Recension : Où suis-je ? Bruno Latour, le Nouveau Régime Climatique et le droit

Dans *Où suis-je ?*, paru en janvier 2021, Bruno Latour utilise l'expérience du confinement du printemps 2020 pour nous préparer à affronter le dérèglement climatique. Dans cet ouvrage, qui synthétise des décennies de recherches en présentant notamment les notions de zone critique, d'hypothèse Gaïa et d'enchevêtrement des vivants, Bruno Latour fait le procès de la vision héritée de la Modernité et plaide en faveur d'un nouvel « être-au-monde » qui serait ajusté aux limites terrestres. Le présent article présente les principales thèses de Bruno Latour et évoque les nombreux chantiers de réflexion juridique qu'elles ouvrent.

Catégories d'articles : Recension

Domaines juridiques : Droit de l'énergie et de l'environnement

Proposition de citation : Frédéric Bernard, Recension : Où suis-je ? Bruno Latour, le Nouveau Régime Climatique et le droit, in : Jusletter 27 juin 2022

Table des matières

1. Un conte philosophique
2. La zone critique
3. L'hypothèse Gaïa
4. Le Nouveau Régime Climatique
5. Une progression de proche en proche
6. Un aggiornamento gaïen global
7. La terrestrialisation du droit
8. Chantiers juridiques ouverts

« Nous comprenons bien que la température de la bulle d'air conditionnée à l'intérieur de laquelle nous résidons dépend de notre propre action. C'est cela le véritable confinement, ce destin que nous nous sommes collectivement choisi – sans y penser. »
BRUNO LATOUR, *Où suis-je ?*¹

« [L]'universelle condition aujourd'hui, c'est de vivre dans les ruines de la modernisation, en cherchant à tâtons où habiter. »
BRUNO LATOUR, *Où atterrir ?*²

[1] Au cours de la dernière décennie, l'œuvre de Bruno Latour a été couronnée par les prix internationaux les plus prestigieux. En 2013, il a été le récipiendaire du Prix Holberg : soulignant le rôle majeur du lauréat dans l'étude des sciences et dans l'analyse de la Modernité, le Comité Holberg soulignait que « *Latour is creative, imaginative, playful, humorous and unpredictable, not afraid to revise his previous positions and extend his thoughts in surprising new directions. His trajectory is ongoing.* »³. En 2020, la Fondation Spinoza lui a remis le prix Spinozalens, relevant son rôle pionnier dans la réflexion sur la « *sustainability* » et une « *innovative way of thinking that calls for a different relation with all that is non human* »⁴. Enfin, en juin 2021, Bruno Latour s'est vu décerner le Prix Kyoto pour les arts et la philosophie, en récompense notamment de ses efforts pour (re-)penser l'Anthropocène⁵.

[2] Reconnu initialement pour ses travaux sur les sciences et les techniques, Bruno Latour se préoccupe des questions écologiques depuis plus de trente ans⁶. Ces dernières ont notamment été au cœur des *Gifford Lectures* prononcées en 2012–2013 à Edinburgh, lesquelles, remaniées et complétées, forment le cœur de l'ouvrage *Face à Gaïa* paru deux ans plus tard⁷. Elles ont aussi donné à Bruno Latour l'occasion de montrer sa créativité, puisque, « *faisant feu de tout bois* »⁸, il a cherché à communiquer ses idées sur ce sujet hors du cercle académique par des vecteurs

¹ BRUNO LATOUR, *Où suis-je ? Leçons du confinement à l'usage des terrestres*, La Découverte/Les Empêcheurs de penser en rond, Paris 2021, p. 73.

² BRUNO LATOUR, *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, La Découverte, Paris 2017, p. 133.

³ « Bruno Latour wins the 2013 Holberg Prize », <https://holbergprisen.no>, 30 avril 2013.

⁴ « Spinozalens 2020 awarded to French philosopher Bruno Latour », www.spinozalens.nl, 22 novembre 2019.

⁵ « The 2021 Kyoto Prize Laureates Announced ! », www.kyotoprize.org, 18 juin 2021.

⁶ GERARD DE VRIES, *Bruno Latour : Une introduction*, La Découverte, Paris 2018, p. 234.

⁷ BRUNO LATOUR, *Face à Gaïa : Huit conférences sur le Nouveau Régime Climatique*, La Découverte/Les Empêcheurs de penser en rond, Paris 2015.

⁸ NICOLAS TRUONG, « Bruno Latour : «L'écologie, c'est la nouvelle lutte des classes» », *Le Monde*, 10 décembre 2021.

extrêmement originaux : pièce de théâtre (*Gaïa : Tragi-comédie climatique et globale...* en 2013), conférences-spectacles (*Inside* en 2016, *Moving Earths* en 2018), ateliers d'autodescription (*Où atterrir ?* depuis 2020) ou encore expositions alliant sciences et arts (parmi lesquelles *Making Things Public* en 2005, *Reset modernity* en 2016 et *Critical Zones* en 2021, toutes trois au ZKM/Zentrum für Kunst und Media de Karlsruhe, ou encore *You and I don't live on the same planet* en 2021 à Taïpei).

[3] Avec l'irruption du COVID-19, la trajectoire « en cours » de Bruno Latour a trouvé une forme d'aboutissement : la pandémie est en effet venue « nouer la gerbe » de ses recherches, en faisant ressortir leur cohérence et mettant en évidence leur extrême pertinence pour penser le monde d'aujourd'hui. Il a ainsi été possible de parler de « moment latourien »⁹ et de « penseur qui inspire la planète »¹⁰.

[4] C'est dans ce contexte que Bruno Latour a publié, en janvier 2021, *Où suis-je ? Leçons du confinement à l'usage des terrestres*. Cet ouvrage, destiné à faire connaître ses thèses auprès d'un large public, poursuit des réflexions entamées dans *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*¹¹, dont il constitue, selon l'auteur, le « rapport d'après crash »¹². Ces deux livres se singularisent en ce qu'ils dépassent la « simple » description de la mutation écologique en cours et l'énumération des catastrophes climatiques à venir, manière de procéder vouée à l'échec puisqu'elle ne permet pas de remédier à « la déconnexion entre l'ampleur des découvertes scientifiques et l'impuissance où nous nous trouvons de les métaboliser »¹³. Bruno Latour va en effet plus loin, en fournissant des concepts et des outils qui permettent d'appréhender (ou « métaboliser ») l'urgence climatique et de réfléchir aux moyens de l'affronter.

1. Un conte philosophique

[5] L'objectif explicite d'*Où suis-je ?* est de mettre à profit l'épreuve du confinement du printemps 2020 pour nous préparer à la menace écologique¹⁴. L'ouvrage s'inscrit dans le prolongement d'une réflexion entamée pendant le confinement déjà, notamment avec l'article « Imaginer les gestes-barrières contre le retour à la production d'avant-crise » paru dans la revue électronique AOC en mars 2020¹⁵. Bruno Latour y invitait ses lecteurs et lectrices à résister à la tentation de tout recommencer comme avant dès que possible pour prendre le temps de réfléchir à chaque activité suspendue en se demandant si elle valait la peine d'être reprise.

⁹ PATRICE MANIGLIER, *Le philosophe, la Terre et le Virus : Bruno Latour expliqué par l'actualité*, Les Liens qui libèrent, Paris 2021. L'ouvrage reprend en les augmentant quatre articles précédemment parus dans la revue AOC : « Tout ce que vous avez voulu savoir sur Bruno Latour sans jamais le demander au SARS-CoV-2 – un moment latourien » : 21 avril (1/4), 28 avril (2/4), 6 mai (3/4) et 13 mai 2021 (4/4). 2021, p. 17).

¹⁰ (L'Obs 2021).

¹¹ LATOUR, *Où atterrir* (nbp. 2).

¹² LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 168.

¹³ NICOLAS TRUONG, « Il faut faire coïncider la notion de territoire avec celle de subsistance », *Le Monde*, 21 juillet 2018.

¹⁴ LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 141 : « Faire l'apprentissage du confinement, c'est essayer d'en tirer les leçons pour la suite, comme si le Covid pouvait servir de préparation, de répétition générale, pour quand nous serons de nouveau confinés par une autre panique devant une autre menace. »

¹⁵ BRUNO LATOUR, « Imaginer les gestes-barrières » contre le retour à la production d'avant-crise », AOC, 30 mars 2020.

[6] Formellement, *Où suis-je ?* participe de la créativité déployée par Bruno Latour pour communiquer son message de manière innovante. Il s'agit en effet d'un conte philosophique, « meilleur moyen de tourner la douloureuse épreuve du confinement pour apprivoiser le changement de cosmologie imposé par le Nouveau Régime Climatique »¹⁶, bâti autour de la figure de Gregor Samsa, le protagoniste de *La Métamorphose* de Franz Kafka¹⁷. Ce choix formel original n'est pas sans rappeler le personnage de Petite Poucette conçu par Michel Serres¹⁸, avec qui Bruno Latour s'était en son temps longuement entretenu¹⁹. Il confirme également la pertinence de l'œuvre de Kafka pour comprendre le monde contemporain, ce qu'avait également montré Alain Supiot, sous un autre angle, dans sa leçon inaugurale au Collège de France²⁰.

[7] Matériellement, *Où suis-je ?* est intimement lié au matériau qui fait l'objet de l'exposition *Critical Zones* dirigée par Bruno Latour et Peter Weibel, qui a été présentée au ZKM de Karlsruhe²¹ et a donné lieu à la publication d'un extraordinaire ouvrage collectif²².

2. La zone critique

[8] Si une analogie peut être établie entre les confinements « sanitaire » et « planétaire », c'est parce que les vivants – ou « terrestres » dans la terminologie latourienne –, lesquels ne se limitent pas aux humains mais comprennent les animaux, les bactéries, etc., sont enfermés dans une mince couche de quelques kilomètres située au-dessous et au-dessus de la surface de la Terre²³. C'est là que se trouve tout ce dont ils peuvent avoir une expérience directe²⁴. Par opposition, leur connaissance de l'Univers est toujours médiata et nécessite de passer par des laboratoires, des télescopes, des calculs, etc.²⁵

[9] Cette distinction est fondamentale, car les principes régissant l'activité dans la zone critique et dans l'Univers diffèrent. Pourtant, elle est longtemps restée voilée, notamment sous l'influence des « Modernes » (définis comme les héritiers de Galilée). L'une des premières « leçons » du confinement a été de nous permettre de ressentir cette distinction directement dans nos corps par le biais d'une expérience physique : le biofilm est en effet comparable aux murs concrets de l'appartement dans lequel nous étions confinés alors que l'Univers s'apparente au monde virtuel auquel nous n'avons accès que par le biais de nos outils électroniques²⁶.

¹⁶ LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 168.

¹⁷ FRANZ KAFKA, *La Métamorphose*, traduit de l'allemand par Jean-Pierre Lefebvre, in : *uvres complètes, vol. I*, Gallimard/Bibliothèque de la Pléiade, Paris 2018.

¹⁸ MICHEL SERRES, *Petite Poucette*, Le Pommier, Paris 2012.

¹⁹ MICHEL SERRES, *Éclaircissements : Entretiens avec Bruno Latour*, François Bourin, Paris 1992.

²⁰ ALAIN SUPIOT, *Grandeur et misère de l'État social*, Fayard et Collège de France, Paris 2013.

²¹ LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 169.

²² BRUNO LATOUR/PETER WEIBEL (éd.), *Critical Zones : The Science and Politics of Landing on Earth*, MIT Press, Cambridge 2020.

²³ LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 25.

²⁴ LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 40 : « Les terrestres peuvent se déplacer, mais seulement aussi loin que la nappe, le biofilm, le courant, le flux, la marée montante des vivants nommés Terre ou Gaïa a réussi à créer pour les suivants des conditions d'habitabilité quelque peu durables. »

²⁵ LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 24.

²⁶ LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 40.

[10] Pour désigner ce biofilm, Bruno Latour utilise l'expression « zone critique », empruntée à Jérôme Gaillardet²⁷, à laquelle il confère un double sens : cette zone est critique parce qu'elle abrite tout ce que nous avons jamais rencontré et parce qu'elle se trouve aujourd'hui dans un état alarmant²⁸.

3. L'hypothèse Gaïa

[11] La zone critique identifiée, il est essentiel de comprendre comment celle-ci fonctionne. Pour ce faire, Bruno Latour s'inspire des travaux du chimiste anglais James Lovelock et de la microbiologiste états-unienne Lynn Margulis²⁹, à qui la troisième section de l'exposition *Critical Zones* est consacrée³⁰.

[12] De James Lovelock, il intègre « l'hypothèse Gaïa »³¹, du nom de la déesse grecque de la Terre. Cette hypothèse peut être synthétisée – trop brièvement – de la manière suivante : les vivants ne font pas que résider dans un environnement qui leur sert de décor, ils l'ont façonné au cours du temps pour le rendre habitable. Ainsi, l'oxygène que nous respirons et la couche d'ozone qui nous protège du soleil ont été créés par l'action menée par des bactéries pendant des milliards d'années³². D'ailleurs, c'est bien parce que les terrestres ont la capacité de modifier leur environnement – ce qui leur confère une « puissance d'agir » – que les humains ont été en mesure d'avoir sur lui un effet aussi radical au cours des dernières décennies. La révolution lovelockienne est, selon Latour, d'une magnitude comparable à sa prédécesseuse galiléenne³³.

[13] De Lynn Margulis, Bruno Latour reprend l'idée que les vivants ne forment pas des êtres finis et indépendants, mais qu'ils se superposent les uns aux autres, tout en poursuivant leurs propres logiques de subsistance et reproduction (ou « soucis d'engendrement »³⁴). Cet enchevêtrement a pour conséquence que la plupart des êtres – à l'exception des autotrophes, c'est-à-dire les vivants qui se nourrissent par eux-mêmes, comme les bactéries ou les plantes – ont besoin de l'existence d'autres êtres pour vivre³⁵. Il a aussi pour effet de provoquer des surprises toujours renouvelées³⁶, ce qu'illustre de manière frappante l'apparition et la rapide propagation du virus du COVID-19.

[14] L'action conjuguée de tous les terrestres est à ce point prégnante que « [s]ur Terre, rien n'est exactement <naturel> si l'on entend par là ce qui n'aurait été touché par aucun vivant »³⁷. La deuxième section de l'exposition *Critical Zones* en fournit une illustration : dans son projet vidéo Ciné-

²⁷ JÉRÔME GAILLARDET, « The critical zone, a buffer zone, the human habitat », in : LATOUR/WEIBEL *Critical Zones* (nbp. 22), p. 122–130.

²⁸ LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 41.

²⁹ LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 171–172.

³⁰ Zentrum für Kunst und Medien, *Critical Zones : Observatories for Earthly Politics, Fieldbook*, Hambourg 2020, n° 17–21. La version anglaise du fieldbook peut être téléchargée à l'adresse suivante : https://zkm.de/media/file/en/cz_fieldbook_digital_en.pdf (consulté le 8 juin 2022).

³¹ JAMES LOVELOCK, *Gaia : A new look at life on Earth*, Oxford University Press, Oxford 1979.

³² LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 21.

³³ LATOUR, *Où atterrir* (nbp. 2), p. 97.

³⁴ LYNN MARGULIS/DORION SAGAN, *Microcosmos : Four Billion Years of Evolution from Our Microbial Ancestors*, Harper-Collins, New York 1987.

³⁵ LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 58–59.

³⁶ LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 46.

³⁷ LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 31.

Cipó, Barbara Marcel montre que la forêt amazonienne n'est nullement naturelle, mais qu'elle a été graduellement façonnée par les vivants, entre autres par les peuples indigènes qui y vivent depuis des milliers d'années³⁸.

4. Le Nouveau Régime Climatique

[15] L'hypothèse Gaïa s'inscrit de manière parfaitement cohérente dans la critique que Bruno Latour adresse depuis plusieurs décennies à la vision portée par les Modernes, structurée par une série de séparations (culture/nature, technique/vivant, global/local)³⁹. À leurs yeux, la nature constituait une réserve de ressources extérieure où il serait possible de puiser indéfiniment (et, même si l'on savait que la question des limites allait se poser tôt ou tard, on avait choisi de l'ignorer⁴⁰). Or, à la grande surprise des humains, Gaïa réagit aujourd'hui à leurs actions. À l'affirmation « *Nous sommes des humains dans la nature* », il est donc urgent de substituer « *Nous sommes des terrestres au milieu des terrestres* »⁴¹. Bruno Latour appelle cet état le « Nouveau Régime Climatique »⁴².

[16] Cette critique de la Modernité s'accompagne d'une remise en cause du primat de l'Economie, dans un esprit de fraternité intellectuelle avec l'anthropologue David Graeber, au motif que celle-ci constitue une simplification artificielle et illusoire de nos vies et de nos relations⁴³. À ce titre également, le confinement a joué un rôle fondamental : « *Chacun a senti que s'introduisait par cet arrêt du monde une faille dans la prétention à définir irréversiblement l'action de tous les humains. ... En quelques mois, l'économie a cessé d'être l'horizon indépassable de notre temps.* »⁴⁴.

[17] Bruno Latour ne cherche pas à nier que cet abandon du rêve de la Modernité est source de souffrances. Alors qu'hier, Gregor pouvait se déplacer librement et innocemment, il se sent aujourd'hui lourd de l'impact de ses moindres gestes sur le maintien de la zone critique (un vol en avion génère du CO₂, une tasse de café est produite au prix de la destruction d'un sol tropical, etc.). Cet abandon est d'autant plus difficile à supporter qu'il est définitif : il ne s'agit pas, en effet, d'un mauvais rêve dont nous nous réveillerions prochainement⁴⁵. *Où suis-je ?* s'ouvre d'ailleurs par l'évocation marquante de la vision de la lune dans le ciel, unique objet que les humains peuvent encore contempler sans malaise parce qu'ils se sentent innocents de son mouvement⁴⁶.

[18] Cet abandon nous laisse, au surplus, singulièrement démunis. Alors que la Modernité nous avait habitués à penser à des révolutions à venir (ou à faire), nous devons aujourd'hui affronter

³⁸ *Fieldbook* (nbp. 30), n° 16.

³⁹ BRUNO LATOUR, *Nous n'avons jamais été modernes : Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte, Paris 1997.

⁴⁰ LATOUR, *Où atterrir* (nbp. 2), p. 28.

⁴¹ LATOUR, *Où atterrir* (nbp. 2), p. 111.

⁴² LATOUR, *Face à Gaïa* (nbp. 7), p. 11 : « *Je résume par ce terme la situation présente quand le cadre physique que les Modernes avaient considéré comme assuré, le sol sur lequel leur histoire s'était toujours déroulée est devenu instable. Comme si le décor était monté sur scène pour partager l'intrigue avec les acteurs* ».

⁴³ BRUNO LATOUR, « Êtes-vous prêts à vous déséconomiser ? », AOC, 1^{er} juin 2020.

⁴⁴ LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 77-78.

⁴⁵ LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 12.

⁴⁶ LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 9-10.

une révolution – l'« Anthropocène » ou la « Grande accélération » – qui a déjà eu lieu⁴⁷. Cependant, l'une des forces de Bruno Latour réside dans le fait que, malgré la gravité de la situation, il ne se laisse pas gagner par le pessimisme⁴⁸. D'ailleurs, convoquant la formule employée par Albert Camus au sujet de Sisyphe⁴⁹, Bruno Latour écrit dans *Où suis-je ?* qu'« [i]l faut imaginer Gregor Samsa heureux... »⁵⁰.

5. Une progression de proche en proche

[19] Pour aller de l'avant, Bruno Latour propose d'« atterrir », c'est-à-dire de réconcilier le monde dont nous vivons et le monde où nous vivons⁵¹, en participant ainsi au maintien de l'habitabilité de notre territoire⁵². À cet instant, la métamorphose de Gregor prend tout son sens : le devenir-insecte consiste à accepter de prendre sur son dos « cette atmosphère, cette prolifération de commensaux, qui nous paraissaient naguère un simple <environnement> dont nous n'avions pas à nous occuper, et <dans lequel> nous ne faisons que <nous situer> ». »⁵³

[20] Continuant à filer la métaphore de Gregor devenu insecte, Bruno Latour propose de chercher à décrire un territoire en se déplaçant « de proche en proche » afin d'identifier les êtres dont nous dépendons pour subsister⁵⁴. Il s'agit, en somme, d'« [a]pprendre à arpenter la zone critique », c'est-à-dire d'apprendre à habiter d'une autre façon le même lieu⁵⁵. Notre localisation en sera alors radicalement altérée, puisqu'elle ne sera plus simplement cartographique – à la manière des Modernes –, mais s'étendra « aussi loin que la liste des interactions avec ceux dont on dépend – mais pas plus. »⁵⁶. Ce déplacement sera aussi l'occasion de redécouvrir d'anciens savoir-faire, qui préexistaient à la Modernité et qui ont démontré, dans la durée, leur compatibilité avec la zone critique. Dans la deuxième section de l'exposition *Critical Zones*, une installation média d'Edith Morales évoque ainsi une variété de maïs utilisée et sélectionnée depuis des millénaires par des communautés indigènes mexicaines, dont la particularité est d'avoir développé des racines capables de capter l'azote dans l'air pour s'auto-fertiliser et remédier ainsi à la pauvreté du sol⁵⁷.

[21] Il est frappant de constater que cette manière d'avancer de proche en proche est également à l'œuvre dans la démarche scientifique de Bruno Latour. En effet, loin d'arpenter la zone critique en solitaire, Bruno Latour a toujours été accompagné de chercheuses et chercheurs, dont les

⁴⁷ LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 149 : « [L]'affreuse ironie, c'est que ce remplacement, cette grande bascule a déjà eu lieu, et c'est justement de ce monde remplacé, le monde modernisé, que nous voulons sortir en retrouvant le nôtre – ou ce qu'il en restera pour le faire prospérer. »

⁴⁸ JEAN BIRNBAUM, « Bruno Latour : « L'apocalypse, c'est enthousiasmant » », *Le Monde*, 31 mai 2019 : « Mais il ne faut pas oublier que je suis bourguignon, et les Bourguignons ne sont pas des gens tristes, il y a chez nous une couche d'optimisme assez simple... »

⁴⁹ ALBERT CAMUS, *Le mythe de Sisyphe*, in : *uvres complètes, vol. I*, Gallimard/Bibliothèque de la Pléiade, Paris 2006.

⁵⁰ LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 14.

⁵¹ BIRNBAUM (nbp. 48).

⁵² LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 148–149 : « Ce qui est en question, ce sont les pratiques d'engendrement et la possibilité ou non de maintenir, continuer, voire amplifier les conditions d'habitabilité des formes de vie qui maintiennent, par leur action, l'enveloppe même dans laquelle l'histoire ne cesse de se dérouler. »

⁵³ LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 73.

⁵⁴ LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 30.

⁵⁵ LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 71.

⁵⁶ LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 94.

⁵⁷ *Fieldbook* (nbp. 30), n° 10.

travaux tendent vers une direction commune et nourrissent ses ouvrages en même temps qu'ils les complètent et les prolongent. Bruno Latour parle d'amis réunis dans une « bande » dont il joue le rôle d'animateur et qui sont, selon les mots d'Émilie Hache, « *tous en train d'écrire le même livre* »⁵⁸. Un ouvrage collectif paru au même moment qu'*Où suis-je ?* réunit d'ailleurs les contributions de plusieurs d'entre eux⁵⁹. Cette dimension de proche en proche est aussi à l'œuvre dans les ateliers d'auto-description *Où atterrir* auxquels Bruno Latour participe en compagnie de son épouse Chantal et de sa fille Chloé.

6. Un aggiornamento gaïen global

[22] Lorsque Bruno Latour parle de Nouveau Régime Climatique, « *c'est dans tous le sens du terme, au sens juridique, politique, artistique aussi bien que scientifique* »⁶⁰. La prise de conscience du monde dans lequel nous vivons exige une remise en question fondamentale, plus précisément une « *terrestrialisation* », de toutes les disciplines. Quelques exemples permettront d'illustrer l'étendue de ce chantier.

[23] Sous l'angle scientifique, il est indispensable d'apprendre à mieux connaître la zone critique, son fonctionnement et les conditions de sa préservation. La première section de l'exposition *Critical Zones* présente ainsi les différentes activités d'un Observatoire de la Zone Critique ou OZCAR (en l'occurrence, celui d'Aubure, situé dans les Vosges), dont la fonction est d'identifier les éléments – généralement invisibles – qui permettent la conservation d'un paysage⁶¹. Cet observatoire analyse notamment la composition du sol, la circulation de nutriments tels que le calcium ou le magnésium à travers l'écoulement de l'eau de pluie ou encore les modifications chimiques des cours d'eau ; une station de gravimétrie mesure les fluctuations de la gravité, enregistrant même les échos des vagues de l'Océan qui se brisent sur la côte atlantique à plusieurs centaines de kilomètres de distance.

[24] Sous l'angle politologique, Bruno Latour dénonce l'inadéquation de l'Etat contemporain pour faire face au défi climatique, arguant que celui-ci a été pensé pour moderniser et reconstruire après la seconde guerre mondiale⁶². La rapidité et la détermination avec lesquelles les Etats ont réagi à la pandémie de COVID-19 montrent d'ailleurs à quel point ils étaient calibrés pour faire face à une menace de ce type et tranchent avec leurs atermoiements en matière climatique, et ce alors même que « *l'exigence de protéger les Français pour leur propre bien contre la mort est infiniment plus justifiée dans le cas de la crise écologique que dans le cas de la crise sanitaire, car il s'agit là littéralement de tout le monde, et pas de quelques milliers d'humains – et pas pour un temps, mais pour toujours.* »⁶³. À ses yeux, il est donc indispensable – et urgent – que la société civile se charge de

⁵⁸ YOUNESS BOUSSENA, « Bruno Latour : la révolution a déjà eu lieu, elle s'appelle l'Anthropocène », *Socialter*, 11 février 2021.

⁵⁹ FRÉDÉRIQUE AÏT-TOUATI/EMMANUELLE COCCIA (dir.), *Le cri de Gaïa : Penser la Terre avec Bruno Latour*, La Découverte/ Les Empêcheurs de penser en rond, Paris 2021.

⁶⁰ TRUONG (nbp. 8).

⁶¹ *Fieldbook* (nbp. 30), n° 1–1.6.

⁶² HERVÉ KEMPF, « Bruno Latour : « Défendre la nature : on bâille. Défendre les territoires : on se bouge. », *Reporterre*, 23 novembre 2017.

⁶³ BRUNO LATOUR, « La crise sanitaire incite à se préparer à la mutation climatique », *Le Monde*, 25 mars 2020.

cette question et procède à un travail intellectuel préalable similaire à celui dont ont bénéficié le libéralisme et le socialisme en leur temps⁶⁴.

[25] Sous l'angle politique, Bruno Latour plaide en faveur d'une redistribution des cartes qui dépasse la division classique entre la gauche et la droite et s'échappe du piège consistant à toujours s'orienter par rapport à la « flèche du progrès » de la Modernité⁶⁵. S'inspirant des travaux de Carl Schmitt⁶⁶, Bruno Latour conserve le principe ami-ennemi comme élément distinctif du politique, mais propose de créer une nouvelle division autour de la prise de conscience qu'il est vital de « s'ajuster à la Terre »⁶⁷. Si la terminologie latourienne évolue quelque peu au fil du temps, la césure politique fondamentale est claire à ses yeux : c'est celle qui oppose les Modernes aux Terrestres⁶⁸, devenus dans *Où suis-je ?* respectivement les Extracteurs et les Ravaudeurs⁶⁹.

[26] Pour reconnaître ses ennemis et ses amis, Bruno Latour suggère à chaque personne de définir son terrain de vie, c'est-à-dire de « lister ce dont il a besoin pour sa subsistance, et par conséquent, ce qu'il est prêt à défendre, au besoin par sa propre vie. »⁷⁰. Il convoque, pour illustrer son objectif, l'expérience historique des cahiers de doléance de l'époque prérévolutionnaire⁷¹. Ce travail est au cœur des ateliers *Où atterrir ?*, au cours desquels les participantes et participants sont invités à indiquer, au moyen d'une boussole dessinée sur le sol, ce qui les fait vivre et ce qui les menace⁷².

[27] L'objectif consiste à « dessiner une carte des luttes des classes géo-sociales »⁷³, qui viennent se superposer aux anciennes luttes sociales. Il ne s'agit en effet pas de choisir entre les questions sociales et les questions écologiques, car « il n'y a pas d'humains nus d'un côté et des objets inhumains de l'autre »⁷⁴. Par exemple, les angoisses actuelles au sujet de la continuation des générations traversent l'ensemble du spectre politique en brouillant les causes sociales et écologiques : elles trouvent leur source pêle-mêle dans les craintes de l'extinction de l'espèce humaine, d'un « Grand Remplacement » ou du « retour du féminin »⁷⁵.

[28] Cette notion de luttes de classes géo-sociales transparait également dans l'intérêt porté par Bruno Latour à l'encyclique «*Laudato Si* » du Pape François : « Elle est capitale. C'est LE grand texte qui fait une liaison entre la question de la pauvreté et la question écologique. C'est le texte qu'aurait dû écrire un ou une écologiste en position de pouvoir. »⁷⁶. Il est d'ailleurs frappant de constater qu'aujourd'hui le sentiment physique d'étouffement est omniprésent, qu'il soit dû au port du

64 ÉRIC AESCHIMANN/XAVIER DE LA PORTE, « Les super-riches abandonnent le monde », *L'Obs*, 16 mars 2017.

65 LATOUR, *Où atterrir* (nbp. 2), p. 63–64.

66 CARL SCHMITT, *La notion de politique. Théorie du partisan*, traduit de l'allemand par Marie-Louise Steinhäuser, Flammarion, Paris 1992. Voir DE VRIES (nbp. 6), p. 170.

67 LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 150.

68 LATOUR, *Où atterrir* (nbp. 2), p. 74.

69 LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 147.

70 LATOUR, *Où atterrir* (nbp. 2), p. 120–121.

71 LATOUR, *Où atterrir* (nbp. 2), p. 122–123.

72 Ce processus est présenté plus en détails dans le chapitre 9 (« Le dégel du paysage ») de LATOUR, *Où suis-je ?* (nbp. 1).

73 LATOUR, *Où atterrir* (nbp. 2), p. 82–83.

74 LATOUR, *Où atterrir* (nbp. 2), p. 77.

75 LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 53–55.

76 Voir KEMPF (nbp. 62).

masque, à l'atmosphère qui se réchauffe ou à la persistance d'injustices historiques symbolisée par le tragique « *I can't breathe* » de George Floyd⁷⁷.

[29] En réalité, aucun domaine n'est à l'abri d'une terrestrialisation. Ainsi, dans l'un des passages les plus inattendus d'*Où suis-je ?*, Bruno Latour cherche à étendre les leçons de l'hypothèse Gaïa à la vision que nous avons de notre propre corps⁷⁸.

7. La terrestrialisation du droit

[30] Ce travail de terrestrialisation s'étend évidemment au droit, domaine familier de Bruno Latour (voir, notamment, sa fascinante étude du Conseil d'Etat français⁷⁹). Il n'est donc pas étonnant que, dans sa réflexion gaïenne, Bruno Latour évoque des pistes en vue d'une réflexion juridique renouvelée, qui est elle aussi influencée par Carl Schmitt⁸⁰.

[31] Bruno Latour s'interroge ainsi sur la notion de souveraineté, intimement liée à celle de norme fondamentale. Dans la vision classique, la souveraineté est posée comme un attribut essentiel de l'Etat et lui confère le pouvoir d'édicter des règles de droit⁸¹. À ce titre, elle est au cœur de l'architecture actuelle de l'ordre juridique international⁸². Or, en se référant aux travaux de Pierre Charbonnier et à sa notion d'« Etat-fantôme »⁸³, Bruno Latour fait valoir que l'Etat-nation, délimité par ses frontières, n'est pas honnête sur ce qui lui permet de vivre – en particulier s'il est riche et développé –, puisqu'il profite d'autres territoires dont il ne se considère par ailleurs pas responsable⁸⁴. Ce décalage se manifeste entre autres dans les vifs débats portant sur le respect des droits humains par les entreprises multinationales. Dès lors, il s'avère nécessaire de réexaminer les notions classiques de souveraineté, de frontière et de limite, ce qui est de nature à profondément renouveler les réflexions en droit international public et en droit constitutionnel.

[32] Bruno Latour aborde également la notion de propriété privée, qui forme le cœur des ordres juridiques occidentaux contemporains⁸⁵. Ses critiques portent d'abord sur la conception même de cette figure : comment peut-on reconnaître un droit de propriété exclusif à des êtres hétérotrophes, dont la caractéristique est précisément de dépendre de l'existence d'autres terrestres pour vivre⁸⁶ ? Elles concernent également les effets de la propriété, puisque celle-ci participe au

⁷⁷ LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 142. Lire également, en lien avec l'idée d'un étouffement général, l'un des articles marquants du confinement du printemps 2020, ACHILLE MBEMBE, « Le droit universel à la respiration », *AOC*, 6 avril 2020.

⁷⁸ LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 125 : « *Je voudrais maintenant pouvoir utiliser le terme de <corps vécu> pour pointer vers la multitude des vivants qui s'assemblent provisoirement de façon assez durable pour me permettre de prolonger de quelque temps mon existence* ».

⁷⁹ BRUNO LATOUR, *La fabrique du droit : Une ethnographie du Conseil d'Etat*, Découverte & Syros, Paris 2002.

⁸⁰ CARL SCHMITT, *Le nomos de la Terre dans le droit des gens du Jus Publicum Europaeum*, traduit de l'allemand par Lilyane Deroche-Gurcel et Peter Haggemacher, Presses Universitaires de France, Paris 2001.

⁸¹ JACQUES CHEVALLIER, « Souveraineté et droit », in : Dominique Maillard Desgrées du Lou (dir.), *Les évolutions de la souveraineté*, Montchrestien, Paris 2006, p. 203–219.

⁸² MICHEL TROPER, « En guise d'introduction : La théorie constitutionnelle et le droit constitutionnel positif », *Cahiers du Conseil constitutionnel* n° 9, 2001.

⁸³ PIERRE CHARBONNIER, *Abondance et liberté : Une histoire environnementale des idées politiques*, La Découverte, Paris 2020.

⁸⁴ LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 56.

⁸⁵ DIETER GOSEWINKEL, « Introduction. Histoire et fonctions de la propriété ». *Revue d'histoire moderne & contemporaine* 2014, p. 7–25.

⁸⁶ LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 60.

primat de l'Economie en appuyant la fiction d'« *individus autonomes dont les limites seraient protégées par un droit exclusif de propriété* »⁸⁷. Ce faisant, Bruno Latour ouvre d'importants thèmes de réflexion touchant tant au domaine des droits réels qu'à celui du droit constitutionnel (la propriété étant garantie tant dans la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 que dans la plupart des constitutions nationales modernes).

[33] Les chantiers juridiques ouverts par l'hypothèse Gaïa débordent les domaines expressément abordés par Bruno Latour et, dans nos États de droit contemporains, s'avèrent pour ainsi dire infinis. Nous nous proposons pour terminer d'esquisser brièvement quelques-uns d'entre eux.

8. Chantiers juridiques ouverts

[34] Fondamentalement, les chantiers juridiques ouverts s'inscrivent dans l'une et/ou l'autre des trois dimensions suivantes : développer le droit dans une direction plus « écologique », réexaminer son contenu actuel pour en débusquer les aspects anachroniques à l'ère du Nouveau Régime Climatique et retrouver les signes de ce que le droit aurait pu être s'il n'avait pas été orienté sur la flèche de la Modernité.

[35] La dimension la plus visible est celle qui porte sur le développement du droit. Elle consiste à faire évoluer le droit, à l'intérieur ou à l'extérieur de ses catégories et notions actuelles, dans une direction plus sensible aux défis climatiques contemporains. Elle peut se concrétiser par l'introduction de nouvelles réglementations, par la mise en place d'interdictions ou encore par l'adoption (ou le renforcement) de sanctions pénales.

[36] Cette tâche appartient généralement au législateur (voir par exemple la loi fédérale du 7 octobre 1983 sur la protection de l'environnement et la loi fédérale du 23 décembre 2011 sur la réduction des émissions de CO₂). Cependant, elle peut aussi être le fait du pouvoir constituant (voir notamment les débats actuels au sujet de l'initiative populaire fédérale « Pour un climat sain (initiative pour les glaciers) ») ou de la communauté internationale (voir les réflexions menées pour reconnaître l'écocide comme cinquième crime international dans le Statut de Rome ou pour adjoindre à la Convention européenne des droits de l'homme un protocole additionnel relatif au droit à un environnement sûr, propre, sain et durable).

[37] Cependant, cette tâche peut aussi être portée devant les tribunaux par le biais de procédures en justice réclamant une évolution du droit par la voie prétorienne. C'est là tout le sens de l'important développement actuel du contentieux judiciaire climatique, qu'il porte sur l'insuffisance de l'action des Etats pour respecter leurs engagements internationaux (Affaire du Siècle), les conséquences de cette insuffisance en termes de respect des droits fondamentaux (Aînées pour la protection du climat) ou la licéité de certaines actions de désobéissance civile menées au nom de l'urgence climatique (ZAD, Extinction Rebellion, Renovate Switzerland).

[38] La deuxième dimension porte sur l'examen de la substance actuelle du droit pour en identifier les possibles archaïsmes à l'ère du Nouveau Régime Climatique. Si ce travail peut sembler moins immédiatement nécessaire, il est en réalité fondamental : en effet, les ordres juridiques contemporains ont été construits dans une vision anthropocentrique s'appuyant sur une séparation rigoureuse entre humain et non-humain (autres êtres vivants, environnement, etc.). L'objectif

⁸⁷ LATOUR, *Où suis-je* (nbp. 1), p. 98.

consiste à intégrer la dimension écologique dans l'ensemble du droit (opération évoquée en 1972 dans la Déclaration de Stockholm et appelée en anglais *climate mainstreaming*).

[39] Dans ce contexte, il s'agira notamment de réexaminer les différentes branches du droit afin de s'assurer que leurs fondements et leurs objectifs sont cohérents avec les enjeux sociaux et environnementaux des biens et activités qu'ils réglementent. Le droit des marchés publics fournit un exemple de ce type de réexamen : initialement presque exclusivement centré sur la notion d'offre économiquement la plus avantageuse (la « mieux-disante »), il s'est aujourd'hui ouvert à la prise en compte des aspects liés au développement durable dans ses dimensions sociétale et écologique.

[40] Il s'agira également de réfléchir aux moyens de dépasser l'anthropocentrisme juridique en cherchant à ouvrir le droit à des entités non humaines. C'est par exemple ce qu'a fait l'Equateur en reconnaissant des droits de la Nature dans sa Constitution de 2008 (art. 71 à 74) et la Nouvelle-Zélande en faisant du fleuve Whanganui une personne juridique disposant des mêmes droits et responsabilités qu'une personne physique (Te Awa Tupua (Whanganui River Claims Settlement) Act de 2017). La population du canton de Bâle-Ville était appelée à voter, en février 2022, sur une initiative populaire intitulée « Droits fondamentaux aux primates », qui visait précisément à reconnaître aux singes le droit à l'intégrité physique et mentale (l'initiative a été refusée par la population bâloise).

[41] Au demeurant, les modalités de cette ouverture sont multiples et variées. Les exemples précités illustrent la voie consistant à octroyer des droits qui permettraient notamment à l'entité concernée de faire valoir ses prétentions dans les procédures qui la touchent par l'intermédiaire de personnes désignées pour ce faire. Mais une autre voie – qui peut être complémentaire avec la première – est envisageable : s'inspirant du droit pénal, elle consisterait à imposer aux Etats et aux individus des devoirs dont la violation serait poursuivie d'office.

[42] On peut également songer à aller plus loin pour viser une véritable représentation politique des autres êtres vivants et naturels (Bruno Latour a lui-même esquissé cette voie avec le concept de « Parlement des choses »⁸⁸ et avec le projet de « Théâtre des négociations » ayant simulé en mai 2015 une conférence internationale sur le climat à laquelle participaient, outre les Etats, des délégations non étatiques représentant le « Sol », les « Océans » ou encore les « Espèces en voie de disparition »⁸⁹).

[43] Dans le même ordre d'idées, la prise de conscience que nous sommes des terrestres au milieu des terrestres et la remise en cause du primat de l'Economie conduisent à s'interroger sur l'omniprésence, dans nos ordres juridiques, de la monétarisation de la nature, qui consiste à attribuer une valeur financière à l'environnement et à ses différents composants (voir, par exemple, la consécration du principe pollueur-payeur par l'OCDE en 1972). Cette vision de la « nature » est en effet tributaire de la séparation entre l'humain et son environnement héritée des Modernes. Elle s'avère cependant insatisfaisante, car elle traite l'environnement comme un bien marchand que l'on peut souiller, dégrader voire détruire pour autant qu'on dispose de moyens financiers suffisants.

[44] Enfin, dans ce travail de réexamen, on pourra s'inspirer de l'esprit qui anime aujourd'hui les débats relatifs à la rédaction inclusive et s'interroger sur l'adéquation de la terminologie ju-

⁸⁸ BRUNO LATOUR, « Esquisse d'un Parlement des choses », *Ecologie & politique* 2018/1, p. 47–64.

⁸⁹ LATOUR, *Face à Gaïa* (nbp. 7), p. 329 ss.

ridique⁹⁰. Par exemple, est-il toujours approprié, au vingt-et-unième siècle, de parler de « conditions de détention » d'animaux de rente ou de compagnie, alors même que ce terme est connoté si négativement lorsqu'il s'agit d'êtres humains ?

[45] La troisième dimension est celle qui consiste à repérer, au sein du champ juridique, les signes d'une possible autre conception du droit. Elle s'apparente aux efforts de Bruno Latour et d'Isabelle Stengers pour revaloriser, au sein de la philosophie, le courant « oublié » du pragmatisme⁹¹. Ce travail est important car il permet de montrer que le monde du droit est susceptible de quitter les rivages de la Modernité pour s'ouvrir à une vision plus écocentrique, voire de démontrer qu'il n'a jamais complètement quitté cette dernière. Par exemple, le droit privé helvétique moderne préserve certaines formes anciennes d'utilisation commune des terres agricoles et forestières, dont les formes les plus connues sont les sociétés d'allmends et les consortages (voir l'art. 59 al. 3 du Code civil de 1907⁹²). Les travaux de Sarah Vanuxem sur la propriété poursuivent une finalité analogue⁹³.

[46] Ces quelques pistes n'ont évidemment aucune prétention à l'exhaustivité mais cherchent uniquement à illustrer la richesse des questionnements juridiques et du renouvellement des concepts existants que suscitent l'hypothèse Gaïa et, plus largement, la pensée de Bruno Latour.

FRÉDÉRIC BERNARD est Professeur de droit public à l'Université de Genève.

⁹⁰ ELIANE VIENNOT, *Le langage inclusif : Pourquoi, Comment*, Editions iXe, Donnamarie-Dontilly 2018.

⁹¹ VOIR BRUNO LATOUR/VINCENT ANTONIN LÉPINAY, *L'économie science des intérêts passionnés : Introduction à l'anthropologie économique de Gabriel Tarde*, La Découverte, Paris 2008 ; ISABELLE STENGERS, *Penser avec Whitehead : Une libre et sauvage création de concepts*, Seuil, Paris 2002. Sur les liens entre Bruno Latour et Isabelle Stengers, lire PHILIPPE PIGNARRE, *Latour-Stengers : Un double vol enchevêtré*, La Découverte/Les Empêcheurs de penser en rond, Paris 2021.

⁹² RS 210.

⁹³ SARAH VANUXEM, *La propriété de la terre*, Editions Wildproject, Marseille 2018.